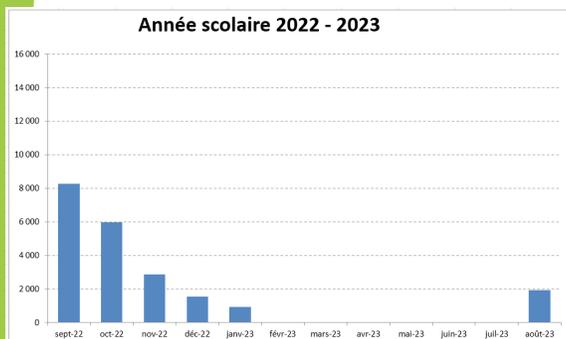




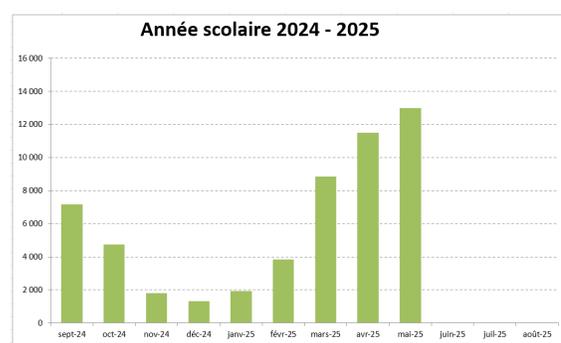
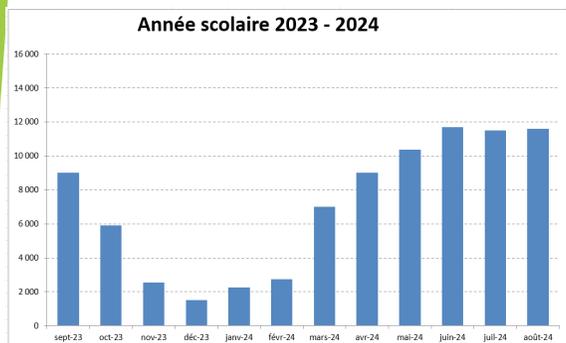
Assemblée Générale Sud Paris Soleil du 5 Juin 2025

COOPÉRATIVE SOLAIRE CITOYENNE

Bilan d'activité depuis juin 2024 - Centrale La Plaine à Cachan



2022
98 781 kWh produits pour 10 948 €
année de référence



2024
81 219 kWh produits pour 9 295 €
année considérée comme médiocre

Pas de dysfonctionnement de la centrale depuis son redémarrage le 24 août 2023, avec un nouvel onduleur. **Contrat de maintenance repris par Soli** le 27 janvier 2025

Pour rappel, une **action juridique a été lancée** contre Sunvie le 4 avril 2024
Indemnisation demandée de 21 k€ (12,5 k€ d'onduleur + 8,5 k€ de perte d'exploitation) :

- N audiences de procédure auprès du TC de Nanterre
- 6 k€ de frais d'avocat dont 5 k€ pris en charge par la MAIF
- Changement d'avocat

Assemblée générale Sud Paris Soleil du 5 juin 2025



Bilan d'activité depuis juin 2024 - Quelques faits marquants

- **Août 2024** : Demande de subvention à la Région pour études préliminaires de la maternelle La Plaine (Cachan) et Jean Vilar (Villejuif) : 17 k€ demandés, 12 k€ accordé (70 %), 5 k€ refacturés aux villes.
- **Fin novembre 2024** : fin des subventions de la Région Île-de-France
- **Depuis juin 2024** : 2 études de structure réalisées – 1 étude de faisabilité réalisée pour 2 en cours (toutes subventionnées)
- **Coopération avec l'ESITC d'Arcueil** pour un projet d'ombrières sur leur parking (https://youtu.be/_TPgWf0z2UA)
- Signature du **Pacte Vert Local** avec la Ville d'Antony et Antony Soleil
- **Charte de coopération** Sud Paris Soleil et associations locales
- **Visites prospectives** de quelques toitures sur Châtillon, Fresnes et Soisy-sur-Seine
- Balades thermiques et kits Plug & Play (<https://cachan-soleil.fr/>)



Conseil régional
PARTE Pôle agriculture, ruralité et transition
écologique
PARTE DE Direction de l'environnement
Réf. : EX089013
Réf. MD : 0032227
Demande suivi par : SERVICE CLIMAT AIR ENERGIE
Mail : cae.admin@iledefrance.fr

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS QUENET
PRÉSIDENT DE SUD PARIS SOLEIL
1 BIS AVENUE DES LUMIÈRES
94200 CACHAN

Saint-Ouen-sur-Seine, le 12 décembre 2024

OBJET : Notification d'attribution d'une subvention

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, sur proposition de Monsieur Yann WEHRUNG, vice-président chargé de la transition écologique, du comité et de la biodiversité, la commission permanente du conseil régional d'Île-de-France a décidé, par délibération n° CP2024-338 du 15 novembre 2024, de donner une suite favorable à votre demande et de vous attribuer une subvention répondant aux modalités suivantes :

- Bénéficiaire : SUD PARIS SOLEIL
- Objet du projet : études photovoltaïques
- Taux d'intervention : 70,00 %
- Montant prévisionnel maximum de la subvention : 12 152,00 €



Bilan d'activité depuis juin 2024 - Quelques dates clés



- **10 septembre 2024** : première rencontre avec le Foyer de Cachan
- **21 septembre** : Fête de la Transition d'Arcueil
- **26 septembre 2024** : présence à Excelia Solidaire
- **10 octobre 2024** : ciné-débat à Villejuif
- **21 novembre 2024** : intervention à une journée de formation des agents du GOSB à l'ESS
- **22 novembre 2024** : conférence de la Vallée Scientifique de la Bièvre à Gustave Roussy
- **28 novembre 2024** : Sud Paris Soleil au JT de 20h de TF1
- **12 décembre 2024** : présentation de la charte au réseau EP IdF
- **25 mai 2025** : fête de la nature au Parc Raspail de Cachan
- **4 juin** : un nouveau flyer est né
- 10 réunions plénières – la 100^{ème} le 3 mars – la prochaine, **le 26 juin 2025**



LA COOPÉRATIVE SOLAIRE CITOYENNE DU SUD PARISIEN

Un projet participatif et local pour le développement local des énergies renouvelables et la sobriété énergétique !

- ✓ Ouvert à toutes et tous
- ✓ Avec d'autres projets citoyens en région parisienne
- ✓ Soutenu par Énergie Partagée

www.sudparis-soleil.fr
contact@sudparis-soleil.fr

Sud Paris Soleil
1bis, av. des Lumières
94230 Cachan

facebook.com/sudparissoil/

ASSOCIATIONS & COLLECTIFS

animés par des bénévoles auxquels vous pouvez vous joindre !

Antony Soleil
www.antonysoleil.fr



Cachan Soleil
www.cachan-soleil.fr



Châtillon Soleil
chatillon.soleil@gmail.com



Fresnes Soleil Énergie
fresnes94soleil@gmail.com



Partage de watts
p2watts@hotmail.com



Villejuif Soleil
villejuifsoleil@gmail.com



Assemblée générale Sud Paris Soleil du 5 juin 2025



Charte Sud Paris Soleil - Associations

Assemblée Générale Sud Paris Soleil du 5 Juin 2025

Présentation de la charte SPS - Associations



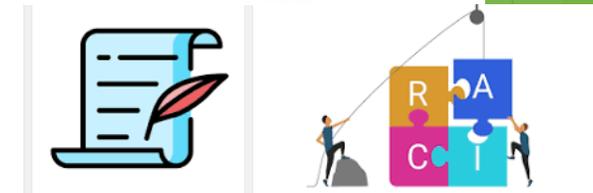
Un peu d'histoire

Objectifs : Structurer les relations entre SPS et associations locales

Méthodologie : Série de visios,
Documentation partagée,
Rédaction consensuelle



Réalisation : Une charte,
Une matrice de responsabilité (RACI)



Présentation de la charte SPS - Associations

LA CHARTE:

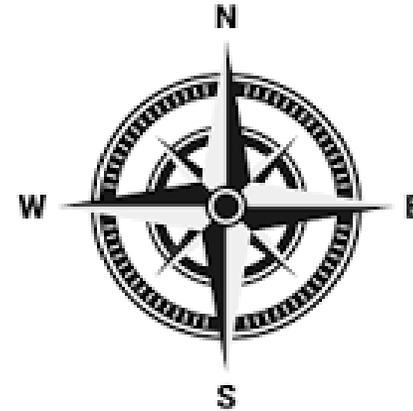
- SPS et les associations locales porteuses de projet
- Le cadre des projets
- Les valeurs et les principes partagés
- Les rôles et engagements respectifs
- Les principes de fonctionnement
- Les conditions d'adhésion/exclusion des collectifs et d'évolution de la charte

Présentation de la charte SPS - Associations

LES GRANDS PRINCIPES ET VALEURS DE LA CHARTE:

Démarche **pragmatique**, professionnelle et durable,
Cadre de la boussole **Énergie Partagée** selon 5 axes :

- L'Ancrage territorial
- La dynamique locale
- Le financement citoyen et éthique
- La gouvernance partagée
- L'écologie



Présentation de la charte SPS - Associations

LA MATRICE (RACI) :

Définit les rôles et responsabilités par acteur, par stade du projet et selon 4 axes.

5 acteurs

6 phases

4 axes

exemple

MATRICE DES RESPONSABILITES						DEVELOPPEMENT ACTIONS A REALISER <i>Technico – Economique</i>
AMO	MOE	Propriétaire du foncier	Coopérative		Collectif	
			CG/AG	Support	Asso Loc	
I			A	R	C	Lancement de la prestation d'AMO / MOE
R		C		R / A	C	Visiter sur site et état des lieux – Détermination de la solution technique
		C		C	R	Évaluer les enjeux environnementaux
R				A	C	Rédiger le cahier des charges de consultation des installateurs
R				A	C	Négocier un devis installateur
				R	C	Effectuer les demandes de raccordement ENEDIS
			C	R	C	ACC-C : Choix des formules de tarification aux consommateurs

Matrice de responsabilité évolutive



Présentation, approbation des comptes 2024

Assemblée Générale Sud Paris Soleil du 5 Juin 2025

Présentation des comptes clos au 31/12/2024

Principaux points :

- Exercice comptable de 12 mois présentant un bénéfice de +2 537€.
- Année pleine d'activité après l'incident d'exploitation majeur en 2023 (interruption de la production pendant 7 mois après une panne de l'onduleur).
- Études de structure réalisées sur les sites de Cachan, Arcueil et Villejuif pour un total de 14 270€HT.
- Subventions d'investissement obtenues pour 10 360€ pour le financement de ces études comptabilisées en immobilisations en cours.

Présentation des comptes clos au 31/12/2024

Bilan ACTIF et PASSIF:

ACTIF				
En €	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	amort.	Net	Net
Immob. corporelles	109 248	19 661	89 587	95 580
Immob. En cours	14 270		14 270	
Immob. financières	5 650		5 650	12 150
Total actif immobilisé	129 168	19 661	109 507	107 730
Clients	1 872		1 872	584
Autres créances	21 425		21 425	4 240
Trésorerie	2 516		2 516	2 234
Total actif circulant	25 812	-	25 812	7 058
TOTAL ACTIF	154 980	19 661	135 319	114 789

PASSIF		
	31/12/2024	31/12/2023
Capital social	70 900	69 600
Réserve légale	4 200	4 200
Report à nouveau	-6 708	3 803
Résultat	2 537	-10 511
Subvention d'invest	60 537	45 916
Total capitaux propres	131 466	113 008
Fournisseurs	1 755	1 780
Autres dettes	2 098	
Total dettes	3 853	1 780
TOTAL PASSIF	135 319	114 789

Présentation des comptes clos au 31/12/2024

Compte de résultat:

	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	9 295	2 473
Autres produits	4 348	700
Total produits d'exploitation	13 644	3 173
Autres achats et charges externes	-8 123	-4 054
Impôts et taxes	-431	-206
Dotations aux amortissements	-5 993	-5 340
Autres charges		0
Total charges d'exploitation	-14 547	-9 600
Produits financiers	542	1
Charges financières		
Total résultat financier	542	1
Produits exceptionnels	2 899	2 899
Charges exceptionnelles		-6 984
Total résultat exceptionnels	2 899	-4 085
IS		
TOTAL RESULTAT	2 537	-10 511



Affectation du résultat 2024

Assemblée Générale Sud Paris Soleil du 5 Juin 2025

Présentation des comptes clos au 31/12/2024

Approbation des comptes:

- Vote n° 1 : l'assemblée générale approuve le résultat 2024 de 2 537€ (bénéfice)

Affectation du résultat:

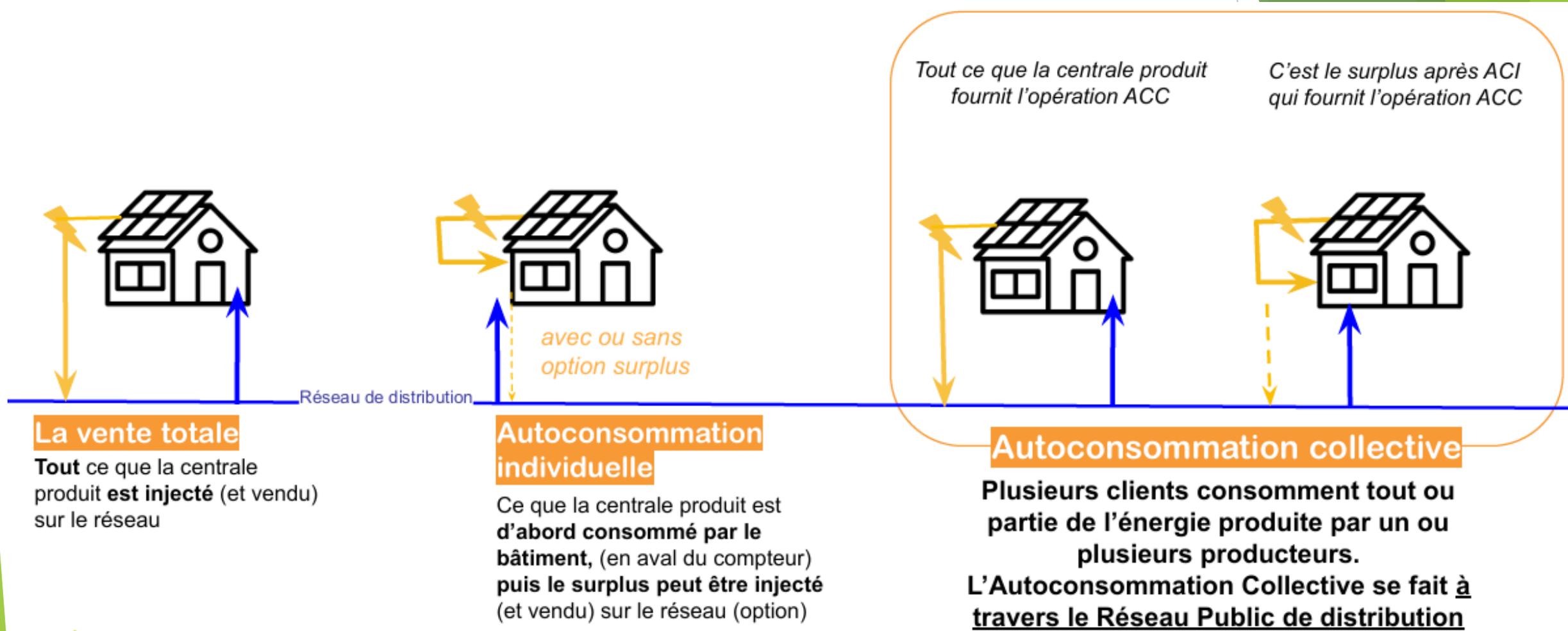
- Vote n° 2 : l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de 2 537€ en report à nouveau. Le solde cumulé de ce compte sera négatif à hauteur de 4 171€.



Perspectives d'activité - Projets en cours

Assemblée Générale Sud Paris Soleil du 5 Juin 2025

Les différents modes de valorisation de l'énergie



La Vente Totale



La Centrale photovoltaïque sur la toiture de l'école élémentaire La Plaine à Cachan

Vente de la production à



L'autoconsommation individuelle



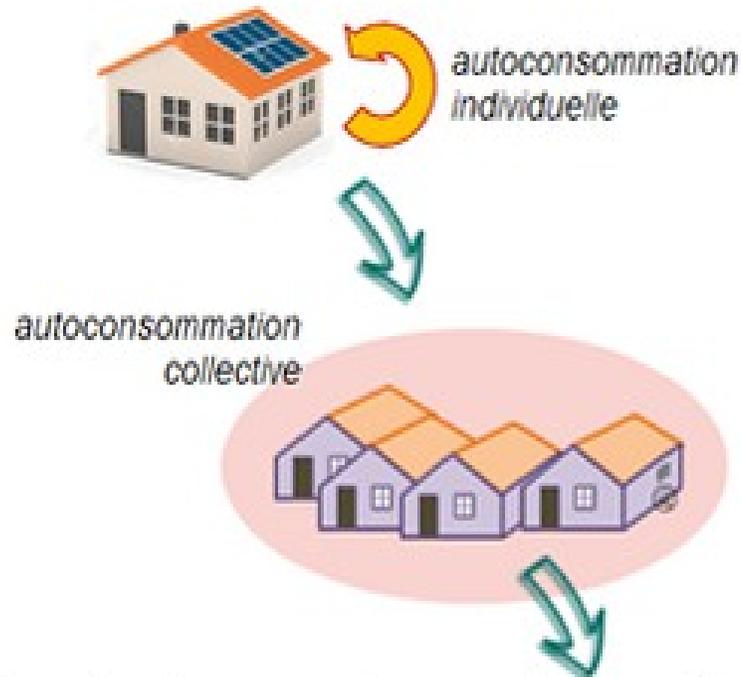
Autoconsommation individuelle

Ce que la centrale produit est **d'abord consommé par le bâtiment**, (en aval du compteur) **puis le surplus peut être injecté** (et vendu) sur le réseau (option)

Modèle du projet d'**Arcueil**
sur la toiture de l' EHPAD
La Maison du Grand Cèdre

L'autoconsommation Collective, avec autoconsommation individuelle

AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE AVEC AUTOCONSOMMATION INDIVIDUELLE



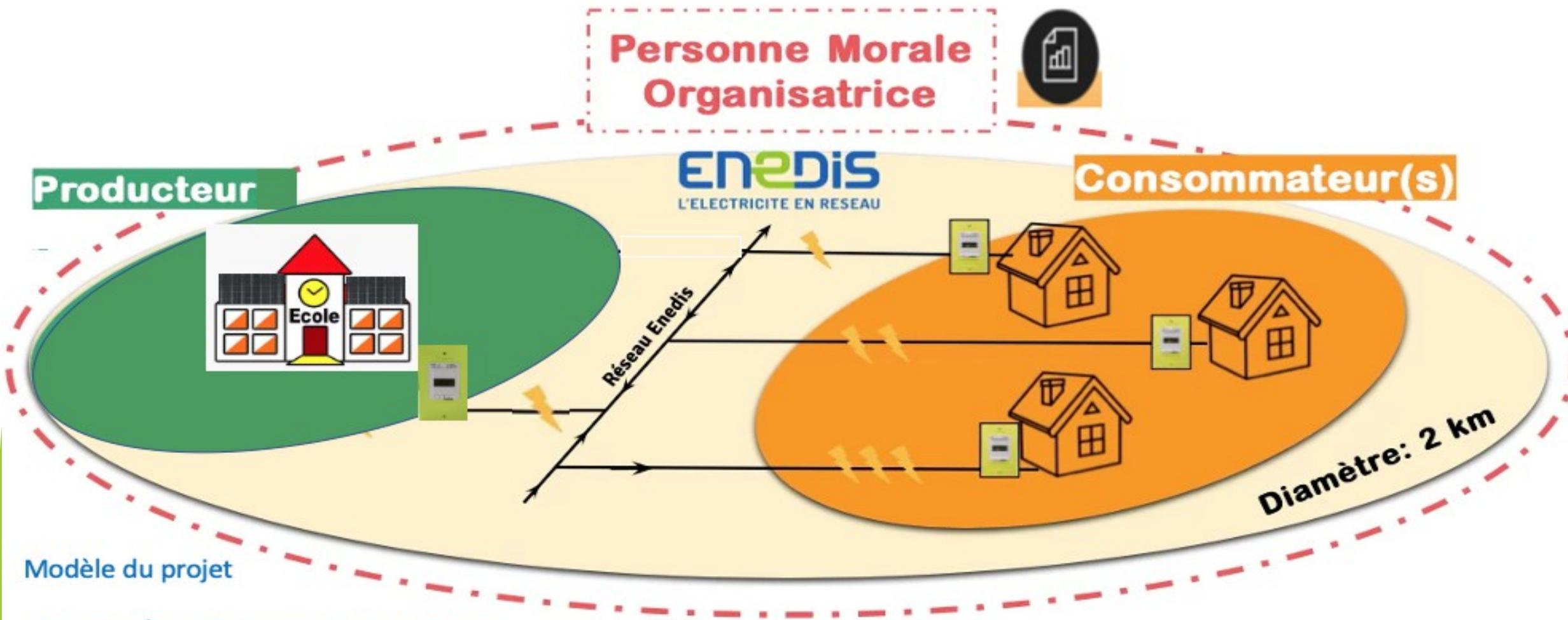
L'autoconsommation collective est dite **patrimoniale** lorsque les bâtiments appartiennent à la même entité juridique

Modèle des projets
de **Cachan**

École maternelle La Plaine
et de **Villejuif**
École Jean Vilar

Éventuel surplus (pouvant être vendu au tarif du surplus dans le cadre de l'arrêté tarifaire S21 s'il s'applique)

L'autoconsommation collective, sans autoconsommation individuelle



Modèle du projet

d'Antony École maternelle Val de Bièvre

L'autoconsommation collective, sans autoconsommation individuelle



Modèle du projet

d'Antony École maternelle Val de Bièvre

Les grandes étapes d'un projet





Présentation des projets

Assemblée Générale Sud Paris Soleil du 5 Juin 2025

Les projets en cours

Autoconsommation collective, sans ACI :

- ANTONY : École maternelle Val de Bièvre + 10 bâtiments

Autoconsommation collective, avec ACI :

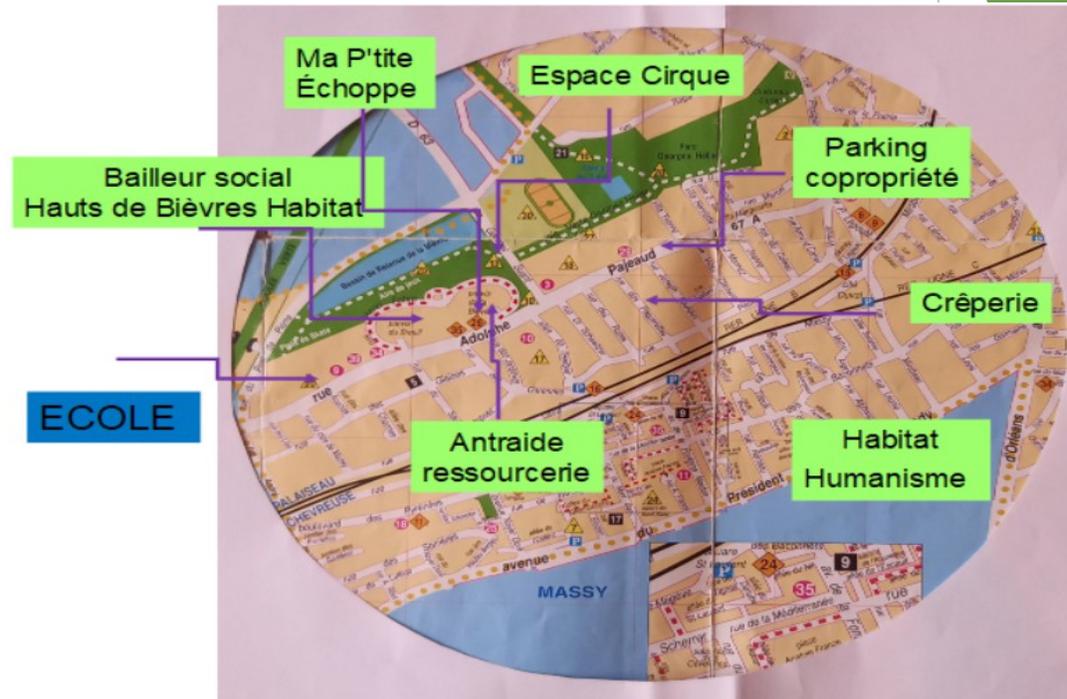
- CACHAN : École maternelle La Plaine + 3 bâtiments
- VILLEJUIF : École Jean Vilar + 5 bâtiments

Autoconsommation Individuelle (ACI) :

- ARCUEIL : Ehpad La Maison du Grand Cèdre

Projet porté par Antony Soleil

Représentation du générateur photovoltaïque



École maternelle Val de Bièvre

Un nouveau projet porté par Antony Soleil, pilote, Sud Paris Soleil, maître d'œuvre et exploitant de la centrale solaire, et la Ville d'Antony, facilitateur.

Le projet a été labellisé ENERGIE PARTAGEE le 23 avril 2025

Le projet d'Antony en quelques chiffres

INSTALLATION	VALEUR
▶ Puissance crête	69 800 Wc
▶ Surface des panneaux	295 m ²
▶ Nombre de panneaux	154 (450 Wc)
▶ Énergie brute annuelle produite	68 600 kWh
▶ Investissement	73.000 €
dont collecte citoyenne : 40.000 €, comptes courants d'associés emprunt : 22.000 € et subvention Métropole Grand Paris : 11.000 €	
▶ Origine des panneaux	Assemblage en France (Voltec)
▶ Installateurs	implantés en Région Ile de France

Le projet d'Antony : Modèle économique

- ▶ Un circuit court d'électricité renouvelable entre producteur et consommateurs, plus efficace et privilégiant l'adéquation entre énergie produite et consommations.
- ▶ Une transition énergétique et solidaire par la mise en place d'une tarification maîtrisée dans le temps et différenciée par typologie de consommateurs : un tarif de base et un tarif Solidaire.
- ▶ De nouvelles coopérations au niveau du territoire entre les parties prenantes.
- ▶ Un financement participatif citoyen

Le projet d'Antony : le planning

FAISABILITE

Novembre 2024- Mars 2025

DEVELOPPEMENT

Avril - Octobre 2025

- ▶ Septembre : Intention Collecte citoyenne
- ▶ Réponse aux sept conditions de la résolution
- ▶ Fin Octobre 2025 

INSTALLATION

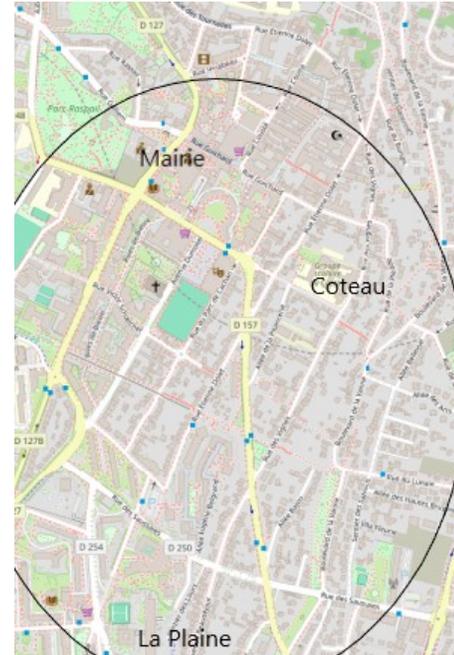
Novembre 2025 - Mars 2026

- ▶ Février 2026 : Installation de la centrale photovoltaïque

EXPLOITATION

A partir d'Avril 2026

Projet porté par Cachan Soleil



École maternelle La Plaine à Cachan

Un nouveau projet porté par Cachan Soleil en coordination avec Sud Paris Soleil, maître d'œuvre et exploitant de la centrale solaire, et la Ville de Cachan, partenaire.

Le projet de Cachan en quelques chiffres

INSTALLATION	VALEUR
▶ Puissance crête totale	43 000 Wc
▶ Surface des panneaux	182 m ²
▶ Nombre de panneaux	95 (450 Wc)
▶ Énergie brute annuelle produite	45 000 kWh
▶ Investissement	50 000 €
dont collecte citoyenne : 30 k€ min - subvention MGP : 15 k€ - solde emprunt ou CCA	
▶ Origine des panneaux	Voltec (assemblage France) - Dualsun (marque FR)
▶ Installateurs	implantés en Région Ile de France

Le projet de Cachan : Modèle économique

- ▶ L'école primaire et maternelle de la Plaine en autoconsommation à plus de 80% de la production (sans taxes) ;
- ▶ Bâtiments publics en consommation patrimoniale :
 - ▶ École du Coteau
 - ▶ Mairie
- ▶ Un loyer maîtrisé dans le temps qui équilibre l'investissement pour SPS et soit acceptable pour la ville

Le projet de Cachan : les étapes du planning

FAISABILITE

Étude de faisabilité Cythélia, Étude de structure,
Appel d'offre Marché Public

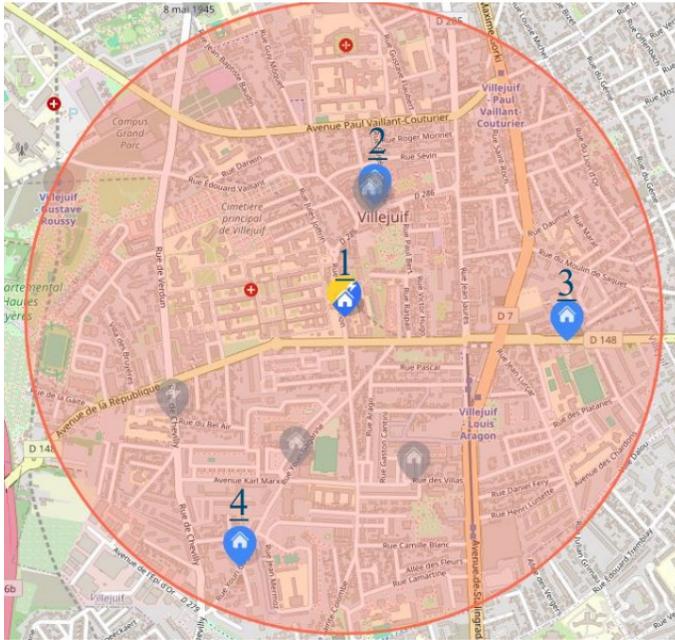
DEVELOPPEMENT

Appel d'offre installateurs
Réponse aux conditions de passage en installation



INSTALLATION

Projet à Villejuif



École Jean Vilar à Villejuif

Un nouveau projet pour Sud Paris Soleil, maître d'œuvre et exploitant de la centrale solaire, la Ville de Villejuif, partenaire et un collectif citoyen à finir de constituer.

A noter que la réfection de l'étanchéité de la toiture est à refaire avant la pose des panneaux !

Le projet de Villejuif en quelques chiffres

INSTALLATION	VALEUR
▶ Puissance crête totale	81 000 Wc
▶ Surface des panneaux	366 m ²
▶ Nombre de panneaux	186 (435 Wc)
▶ Énergie brute annuelle produite	72 322 kWh
▶ Investissement net	82 000 €
dont collecte citoyenne : objectif minimum 30.000 €, Emprunt : le solde à financer	
▶ Origine des panneaux	Voltec ou Dualsun
▶ Installateurs	implantés en Région Ile de France

Le projet de Villejuif : Modèle économique

- ▶ L'école Jean Vilar en autoconsommation à plus de 50% de la production (sans taxes) ;
- ▶ Bâtiments publics en consommation patrimoniale :
 - ▶ Médiathèque Elsa Triolet
 - ▶ Le gymnase CS Boniface
- ▶ Un loyer maîtrisé dans le temps qui équilibre l'investissement pour SPS et soit acceptable pour la ville

Le projet de Villejuif : les étapes du planning

FAISABILITE

Réfection de l'étanchéité de la toiture,
Appel d'offre Marché Public

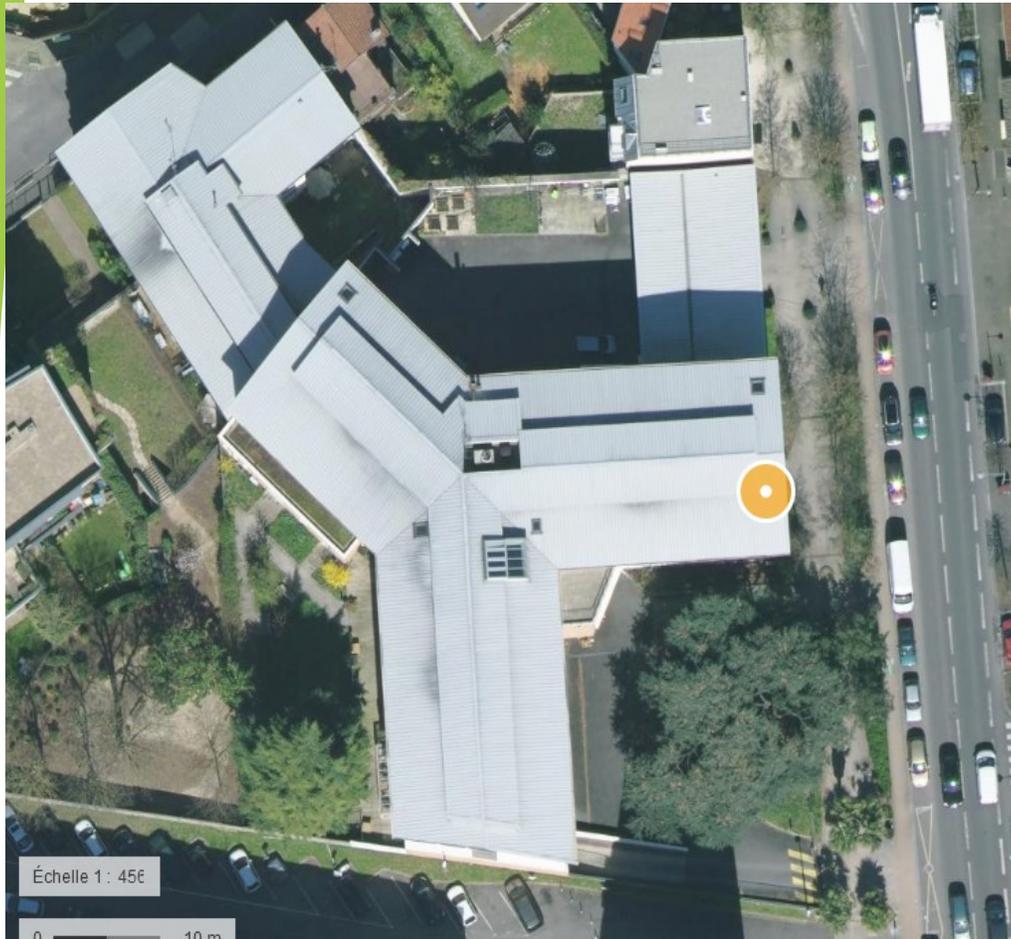
DEVELOPPEMENT

Appel d'offre installateurs
Réponse aux aux conditions de passage en installation



INSTALLATION

Projet d' Arcueil : EHPAD La Maison du grand Cèdre



- Association ADEF Résidences (62 établissements en Ile de France)
- Bâtiment construit en 2008
- 3 ailes, toiture bac acier à deux niveaux.
- 4 pans utilisables, orientations Sud, Est/Ouest et Sud-Ouest
- Pentes entre 10° et 15°
- Surface utile autour de 600m²
- Potentiel estimé à 80 kWc
- Autoconso. estimé à 85% pour 80kWc
- Hors périmètre ABF

Le projet d' Arcueil : les étapes du planning

FAISABILITE

Décision sur l'étude de faisabilité par un bureau d'étude
Contribution au projet du propriétaire du bâtiment

DEVELOPPEMENT

Appel d'offre installateurs
Réponse aux aux conditions de passage en installation



INSTALLATION



Vote de la résolution

Assemblée Générale Sud Paris Soleil du 5 Juin 2025

Projet porté par Antony Soleil

La coopérative Sud Paris Soleil doit :

- Fixer un tarif initial aux consommateurs potentiels aboutissant à un montant total TTC facturé par la coopérative inférieur ou égal à celui payé par les consommateurs de la boucle
- Obtenir du candidat installateur une offre d'engagement permettant d'une part d'identifier les risques « projets », qui seront à couvrir, et d'autre part, de sécuriser le planning.
- Assurer un taux de rentabilité supérieur à 5% et une VAN supérieur à 0€.
- Être membre fondateur de la Personne Morale Organisatrice Part'EnR Île-de-France

Projet porté par Antony Soleil

L'Association Antony Soleil doit :

- Disposer d'un nombre de consommateurs garantissant un taux d'autoconsommation supérieur à 95%. L'objectif est d'avoir en permanence un potentiel de consommation de 125%, en assurant un équilibre des différentes composantes tarifaires.
- Obtenir un engagement écrit de chaque consommateur potentiel de participation à la boucle avec un tarif évoluant conformément au plan d'affaire
- Obtenir un engagement écrit des investisseurs, à hauteur des 2/3 du financement total (collecte citoyenne, emprunt, subventions ...), avant de contractualiser avec les prestataires.

Projet porté par Antony Soleil

Résolution à voter

L'Assemblée Générale de la coopérative Sud Paris Soleil donne mandat à son président pour engager la coopérative, lorsque le Conseil de Gestion aura vérifié que les conditions énoncées ci-dessus sont remplies, et qu'il aura donné son accord pour passer à la phase d'installation.

Les projets de Cachan, Villejuif et Arcueil

Si les conditions devaient satisfaites sur l'un des projet pour un passage de la phase Développement à la phase Installation,

Une Assemblée Générale Extraordinaire serait convoquée.



Renouvellement du conseil de gestion

Assemblée Générale Sud Paris Soleil du 5 Juin 2025

Candidats au conseil de gestion

COLLEGE 1 : (Producteurs) : citoyens associés, bailleurs de toits

Daniel ARNASSAND, Dominique DON, Didier HURAUULT,
Thomas LE ROUX, Régis LEBRUN, Jeanne PICARD,
Jean-François QUENET

COLLEGE 2 : (Bénéficiaires) : collectivités locales

La Ville de Cachan représentée par David PETIOT

COLLEGE 3 : Porteurs de projet

Antony Soleil représenté par Christine LAFOLIE

Cachan Soleil représenté par Jean-Michel PESCHEUX

Fresnes Soleil Énergie représenté par Jean-François KELLER

COLLEGE 4 : Entreprises, Associations

La Bouilloire représentée par David LE JEUNE



Échanges avec les sociétaires

Assemblée Générale Sud Paris Soleil du 5 Juin 2025